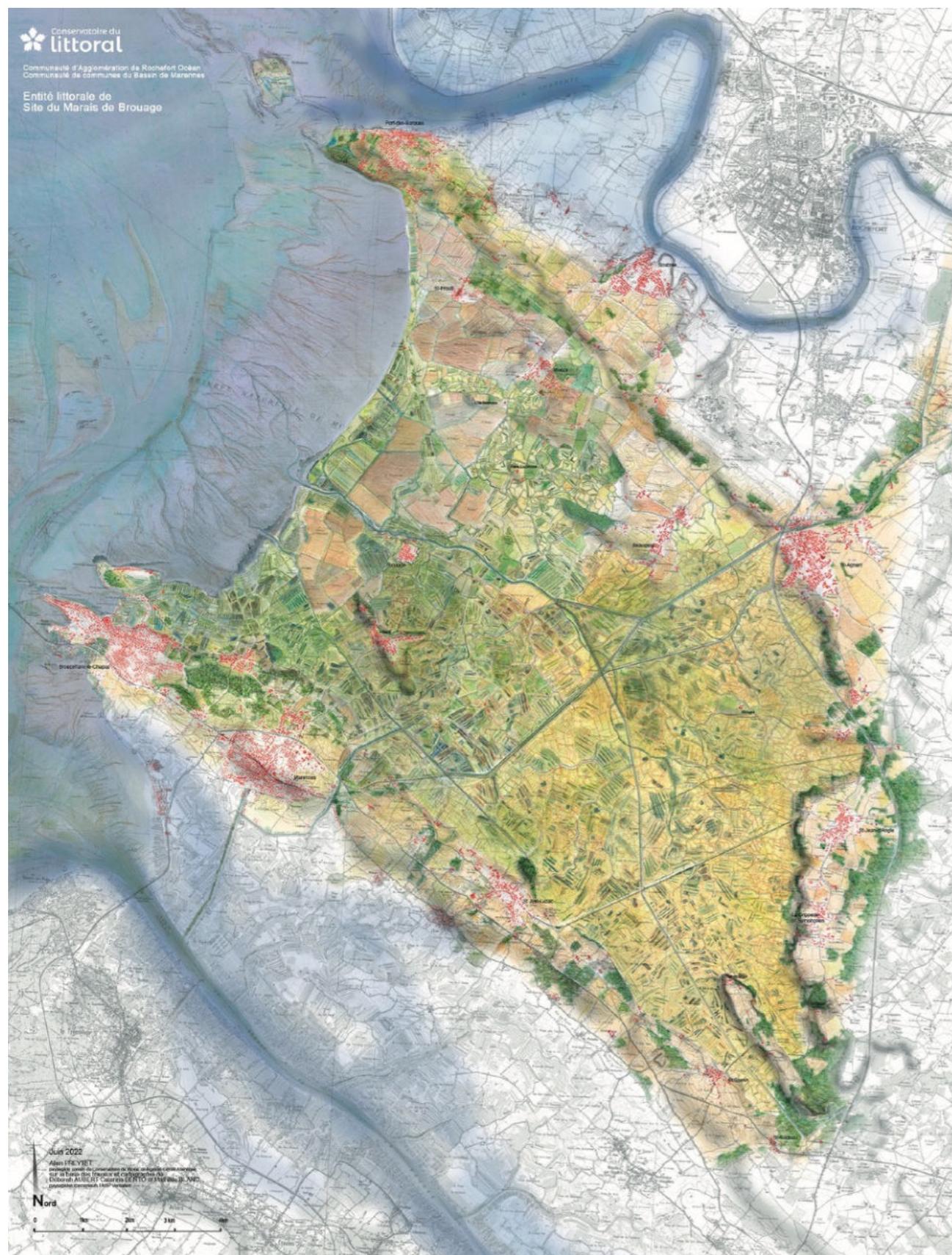


LE MARAIS DE BROUAGE

Feuille de route de
l'adaptation au
c h a n g e m e n t
climatique:

- Volet élévation du niveau marin





Carte des paysages actuels (ENSP - C. Bento, M. Blanc)

SOMMAIRE

Introduction.....	5
1. Construire un projet de territoire résilient au changement climatique.....	6
2. Une stratégie à grande échelle.....	8
3. Cahier de bord de l'interface terre-mer.....	8
4. Proposition d'application à la frange littorale de Moëze - St Froult.....	10
▶ Etat actuel - secteurs à l'étude.....	12
▶ Période 1 - Se préparer à la montée des eaux..	14
▶ Période 2 - Accueillir l'eau.....	16
▶ Période 3 - Concevoir durablement avec l'eau....	18
Conclusion.....	20

Introduction

Initié par le Conservatoire du littoral, le programme adapto a pour objectif de démontrer l'intérêt économique et écologique de redonner une mobilité au trait de côte face aux effets du changement climatique.

Pour cela, 10 sites représentatifs des enjeux littoraux en France métropolitaine et d'outre-mer s'inscrivaient dans un programme Life (2018 - 2022) afin d'offrir des retours d'expériences variés.

Le marais de Brouage faisait partie de l'un de ces 10 sites pilotes. La digue à la mer actuelle de ce site a connu ces dernières décennies des dégradations régulières du fait des assauts répétés de la mer, créant des brèches et questionnant la stratégie à adopter dans l'avenir face à l'élévation du niveau de la mer. L'objectif était ainsi d'étudier différents scénarios de gestion de la bande côtière et leurs effets sur le territoire dans un contexte de changement climatique, tant en termes de risques, d'économie, de biodiversité, de paysage que d'acceptation sociale.

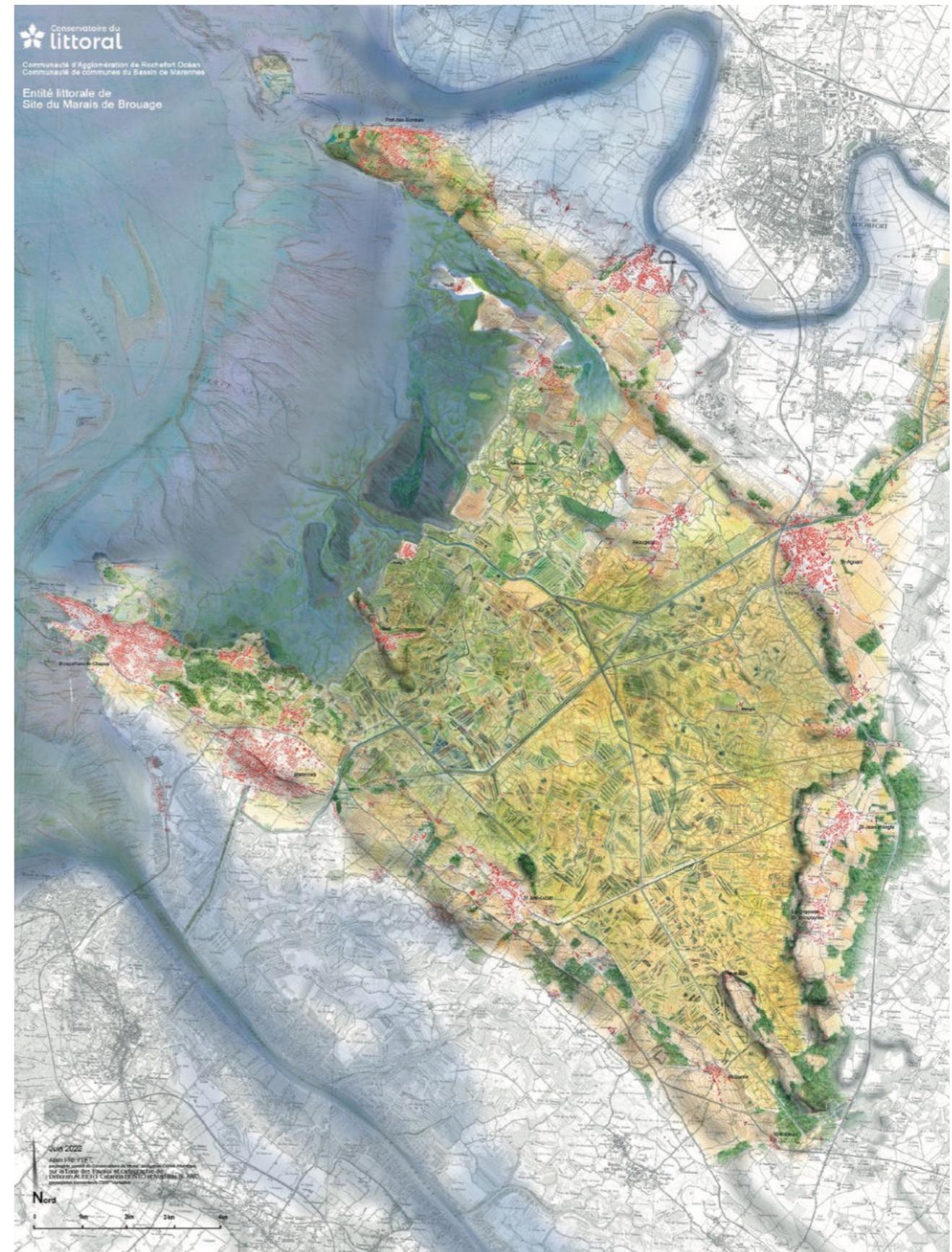
Au démarrage de la démarche, trois archétypes de scénario étaient proposés:

- « **Résister** » avec le maintien et le renforcement de la digue à la mer actuelle
- « **Subir** » en maintenant le fonctionnement actuel du territoire sans anticipation, ni confortement particulier de la digue à la mer actuelle
- « **S'adapter** » en acceptant un retour de la mer sur une partie du territoire, en anticipant et en accompagnant les changements à venir.

Les effets d'un retour de la mer sur une partie du marais de Brouage étant le scénario engendrant la transformation territoriale la plus importante et mal connue, cette feuille de route de l'adaptation au changement climatique se concentre sur cette orientation et y synthétise les réflexions menées à ce sujet.

Une fois étudiée la transformation des milieux engendrée par un retour de la mer sur une partie du territoire, l'attention s'est portée sur les impacts de tels changements sur la vie du territoire afin d'imaginer les accompagnements pouvant être mis en place et les étapes pouvant soutenir ces transformations.

Ce document a pour vocation de retracer et de synthétiser une partie de ces réflexions.



Carte des paysages à l'horizon 2050, en l'absence de digue (ENSP - D. Aubert)

1. Construire un projet de territoire résilient au changement climatique

Comment construire un projet de territoire résilient au changement climatique ? Si de plus en plus d'élus et de techniciens s'accordent sur cet enjeu, le moyen pour y arriver reste flou pour nous tous.

Dans le cadre de leur prestation, le groupement Stratys, FuturOuest et Collaborative People ont proposé un cheminement type de réflexion à mener pour définir et construire un projet de territoire résilient au changement climatique.

A partir de l'étude des 10 sites pilotes adapto, ces derniers ont dégagé des enseignements transversaux afin de proposer un cheminement intellectuel et méthodologique fondé sur la co-construction avec les acteurs des territoires, au travers d'une approche systémique des enjeux.

Dans leur travail de synthèse, une position est affirmée et défendue : la gestion souple de la bande côtière, si elle est réfléchie dans une démarche collective, si elle est pragmatique au regard des enjeux humains, si elle s'inscrit dans une vision d'ensemble des politiques publiques, est assurément un atout et instrument pour renforcer la résilience à long terme du littoral et des territoires qui le composent.

Cette première partie est un extrait de leur travail.

L'adaptation au changement climatique est avant tout une question politique ; elle interroge la répartition des efforts demandés à chacun, la manière dont les décisions sont préparées, discutées, actées et mise en œuvre, et surtout, la capacité à co-construire du commun, en conciliant et dépassant les intérêts particuliers.

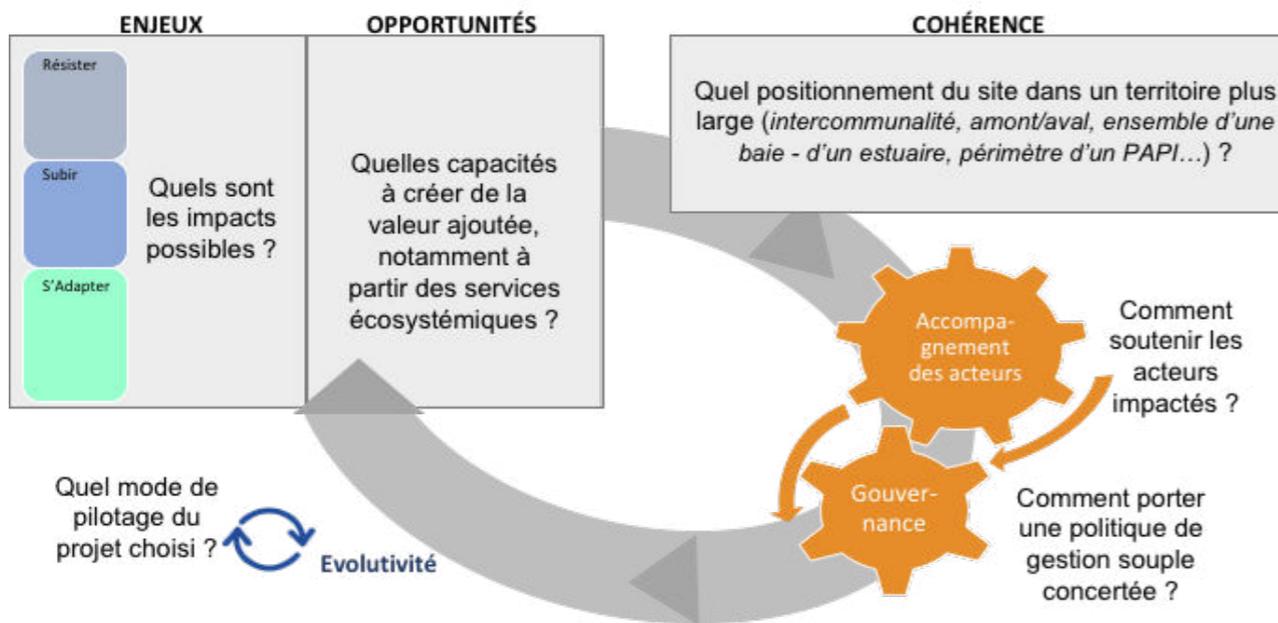
Un tel défi impose de l'humilité. Une humilité face au temps long dans une société régie par l'immédiateté. Comment rendre compte des incertitudes à long terme sur les aléas et leurs impacts sur les rivages, tout en intégrant une

vulnérabilité prévisible des activités humaines et les conséquences en cascade sur le territoire ? Une humilité sur les moyens d'agir, car le génie humain ne saurait s'affranchir de certaines réalités et données géophysiques et hydrosédimentaires. Une humilité dans l'intention même de toute démarche d'adaptation, selon d'où l'on se place et à qui on s'adresse. Comment expliquer à tel exploitant agricole derrière une digue, que pour l'intérêt supérieur du territoire, il doit au choix vendre, tenir le plus longtemps possible ou anticiper en retrouvant des terres agricoles ailleurs ? Quel discours tenir à des personnes qui viennent profiter de leur maison de famille depuis plusieurs générations, quand l'érosion fait son œuvre, parfois brutalement à l'occasion d'une tempête ? Que faire lorsque les espaces naturels à protéger constituent eux-mêmes des remparts de protection, parce qu'ils s'interposent entre la mer et des équipements, infrastructures ou zones urbanisées à préserver coûte que coûte ?

La gestion souple, une approche qui s'appuie sur les solutions fondées sur la nature et la mobilité de la bande côtière, offre un instrument opérationnel et stratégique à la fois, pour tout territoire voulant s'engager dans une démarche de résilience au sens large et de résilience climatique en particulier.

Par résilience territoriale, on entend la capacité d'un territoire à encaisser les chocs, crises et perturbations d'origine exogène, comme le dérèglement climatique (ou la crise énergétique) et sa capacité à rebondir en ouvrant une nouvelle page de son développement. Une gouvernance partenariale est une condition-clé et favorise l'investissement des acteurs dans la co-construction des transitions nécessaires à l'adaptation. Cette intention a guidé les feuilles de route des travaux d'analyse systémique sur l'ensemble des sites adapto.

Rendre possible dans une approche partenariale les transitions, reconversions et transformations



Cheminement type vers la construction d'un projet de territoire résilient au changement climatique



2. Une stratégie à grande échelle

Le passage du fonctionnement actuel du territoire du marais de Brouage, relativement stable, à un scénario acceptant un retour de la mer sur une partie du site, entrainerait nécessairement une bascule vers un territoire mouvant, soulevant de nombreuses questions, à résoudre en amont pour accompagner ces évolutions:

- Comment accompagner les exploitants dans des changements de pratiques ?
- Comment engager des accords fonciers permettant le redéploiement d'activités?
- Quelles nouvelles activités économiques compatibles ?
- Comment favoriser des expérimentations ?
- Quelle vocation écologique du marais de Brouage ?

L'ensemble de ces questions nécessite un travail conjoint entre les différents acteurs du territoire, ainsi qu'une articulation des différents projets en cours vers une stratégie commune à grande échelle.

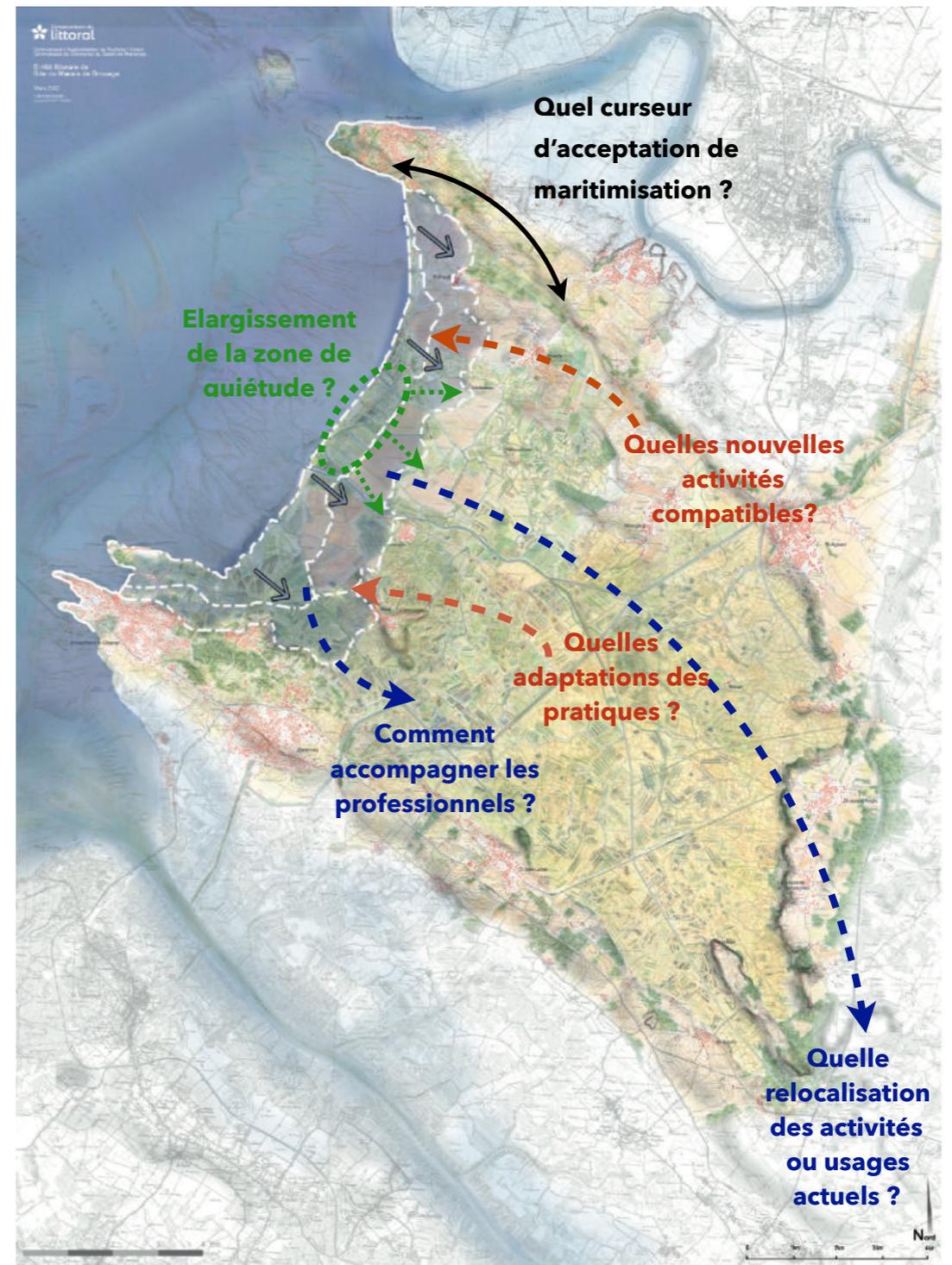
3. Cahier de bord de l'interface terre-mer

Afin d'accompagner ces évolutions et d'engager un projet sans le figer, la paysagiste Déborah Aubert a proposé la mise en place d'un cahier de bord de l'interface terre-mer, de façon à guider les étapes de cette transformation et de faire de ces changements à venir des opportunités plutôt que des contraintes subies.

Pour cela 3 périodes successives, déclinant une série d'actions concrètes ont été proposées :

- **Période 1 - Se préparer à la montée des eaux**
- **Période 2 - Accueillir l'eau**
- **Période 3 - Concevoir durablement avec l'eau**

Ces actions seront structurées selon le domaine qu'elles concernent:





Période 1 -
Se préparer
à la montée
des eaux



Période 2 -
Accueillir
l'eau



Période 3 -
Concevoir
durablement
avec l'eau

- **La gouvernance**

- Poursuivre et renforcer la gouvernance locale: Parlements du marais, ateliers de concertation, animation et accompagnement des projets de transition
- Définir une stratégie globale d'adaptation du marais de Brouage au changement climatique
- Créer d'un réseau national de partage d'expériences
- Mettre en place des indicateurs de suivi des évolutions afin de guider les choix politiques

- **Le foncier**

- Mettre en place des accords fonciers permettant le redéploiement d'activités
- Prioriser les acquisitions foncières en fonction de la stratégie territoriale et des opportunités
- Penser la relocalisation des bâtis et activités

- **L'économie, les activités et les usages sur le territoire**

- Étudier les potentiels économiques et le devenir des activités en place
- Expérimenter de nouvelles activités et modèles
- Accompagner les professionnels: mise en place de groupes de travail, de formations et d'accompagnement à l'évolution des pratiques

- **Les bâtis**

- Étudier l'adaptation ou la reconversion des bâtis
- Édifier des protections rapprochées des hameaux ou des protections individuelles (>PAPI)
- Réaliser des travaux d'adaptation des bâtis

- **Les circulations**

- Créer un réseau de cheminement à l'arrière du rivage
- Requalifier la route D3 entre Moëze et Marennes-Hiers-Brouage
- Adapter le réseau de cheminement

- **Le réglementaire**

- Mettre en place un appui, accompagnement juridique pour permettre les évolutions du territoire

- **Les suivis scientifiques**

- Développer et poursuivre les suivis scientifiques permettant de suivre l'évolution du territoire et de faire des retours d'expérience

4. Proposition d'application à la frange littorale de Moëze - St Froult

Suite aux réflexions menées à grande échelle et de l'idée d'une adaptation par étape, basée sur l'observation des évolutions pour guider au fur et à mesure les choix d'adaptation, le Conservatoire du littoral s'est prêté à l'exercice d'application de ces principes sur ses propres terrains présents dans le secteur de Moëze, environ 400ha.

Pour cela, le choix a été fait d'aborder ces réflexions par une entrée paysagères et plusieurs ateliers de travail collectif ont été organisés. Ces sessions ont été animées par le paysagiste Alain Freydet, avec la participation des agents de la LPO en charge de la gestion de ces terrains, ainsi que des techniciens des collectivités concernées.

Sur ce secteur de bord de mer se trouvent plusieurs espaces avec différentes affectations allant de la RNN de Moëze-Oléron, d'espaces agricoles et ostréicoles, à des sites accueillant du public pour le loisir et la balade comme la plage de Saint Froult ou le pôle d'accueil de la réserve proposant des animations nature. Ces espaces sont reliés par différentes voies de circulation: routes, pistes et cheminements piétons. Sur les terrains du Conservatoire du littoral se trouvent également plusieurs bâtiments avec différentes vocations, dont au moins l'un deux se trouvait en très mauvais état lors de la réalisation de ces ateliers, motivant la tenue du premier atelier et soulevant ainsi plusieurs questions:

- Quel avenir pour ces bâtiments ? Et quelle vocation leur donner ?
- Faut-il réaliser des investissements sachant que la mer sera de retour sur ce secteur d'ici quelques décennies ?
- Comment accompagner ces transformations ? Et comment planifier des étapes jusqu'au retour de la mer ?
- Comment continuer de circuler sur cet espace ? Et comment adapter au retour de la mer ces voies de circulation ?
- Comment continuer d'accueillir du public en toute sécurité ? Dans quels espaces ?
- Comment faire de ces évolutions une opportunité pour le territoire ?

Ces ateliers ont ainsi été l'occasion pour le Conservatoire de se prêter à l'exercice de déclinaison concrète des étapes d'adaptation d'un secteur au retour de la mer sur ses propres terrains et bâtis.

Par ailleurs, la perspective de l'opération Grand Site a également été un fil directeur pour guider les réflexions et y intégrer les enjeux de fréquentation, de circulation, de paysage et faire de ces évolutions des opportunités pour le territoire.

Les pages suivantes présentent les résultats de ces ateliers, avec les propositions d'aménagements et les illustrations produites par Alain Freydet.



Session de travail avec l'équipe de la RNN de Moëze-Oléron

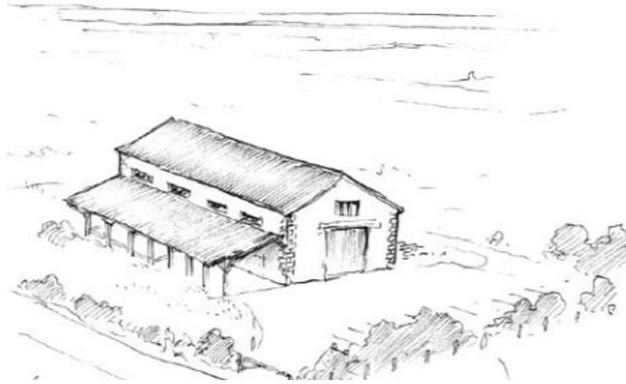


Etat actuel - secteurs à l'étude

Présentation des bâtis et des espaces du Conservatoire ayant fait l'objet des réflexions durant les ateliers, sessions collectives de travail.

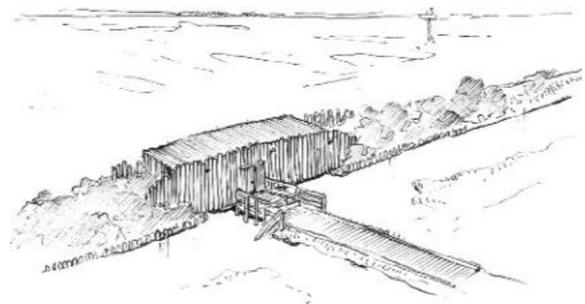
La Grange à Nouveau

Située juste en arrière de la dune, la grange à Nouveau sert de pôle technique pour la LPO gestionnaire des terrains du Cdl, avec des bureaux, un atelier et un garage pour stocker du matériel.



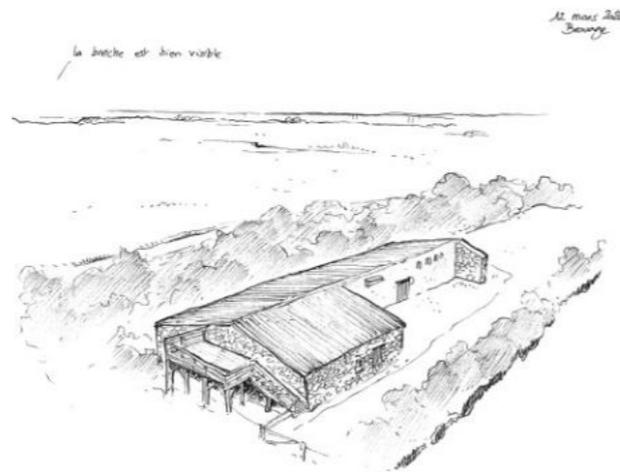
L'observatoire des polders

Cet observatoire est accessible au grand public par le sentier des polders lors de visites guidées et donne un point de vue sur la réserve. Un petit espace de muséographie se trouve à l'intérieur.



La ferme des tannes:

Située en limite de la RNN, la ferme des tannes offre au grand public un des rares point de vue sur la réserve grâce à son observatoire adossé au bâtiment et situé en hauteur. Ce bâtiment sert également à la LPO d'entrepôt pour stocker du matériels. Aujourd'hui dans un état vétuste, le corps du bâtiment a des fissures qui s'agrandissent et son observatoire ne peut plus accueillir de visiteurs sous peine de s'effondrer.

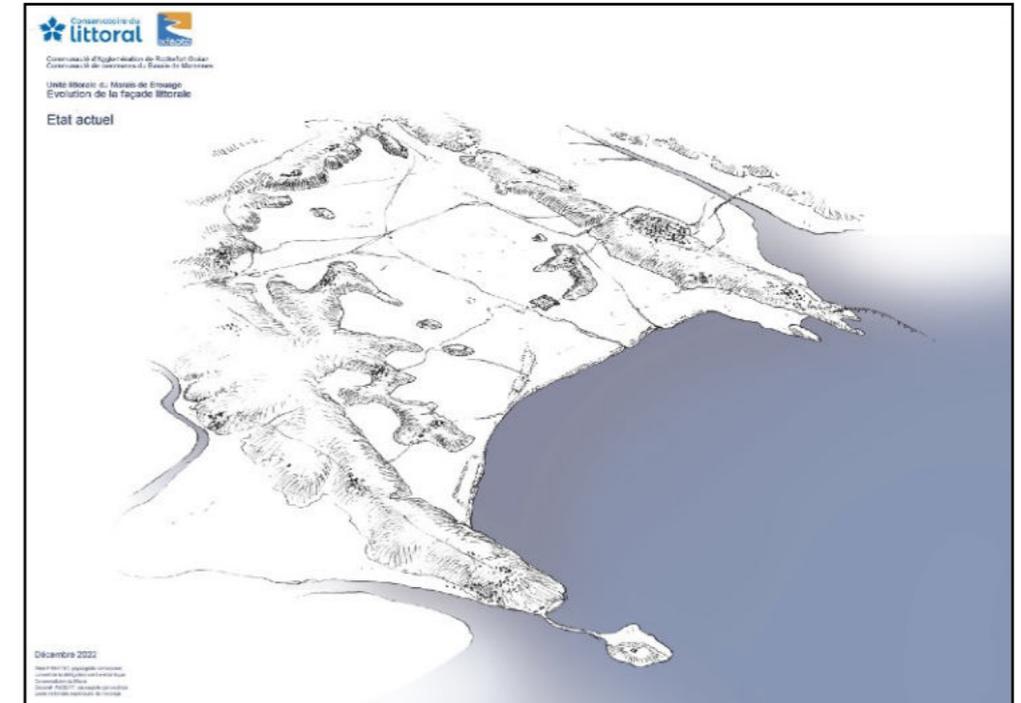
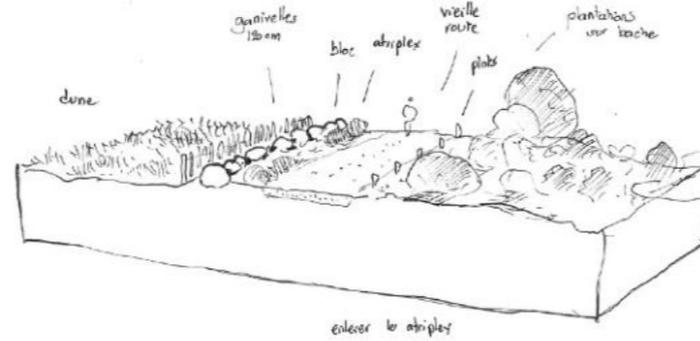


Lors de la tempête Xynthia, la ferme n'a pas été touchée par les eaux, étant situé sur un petit îlot.



La plage de St Froult

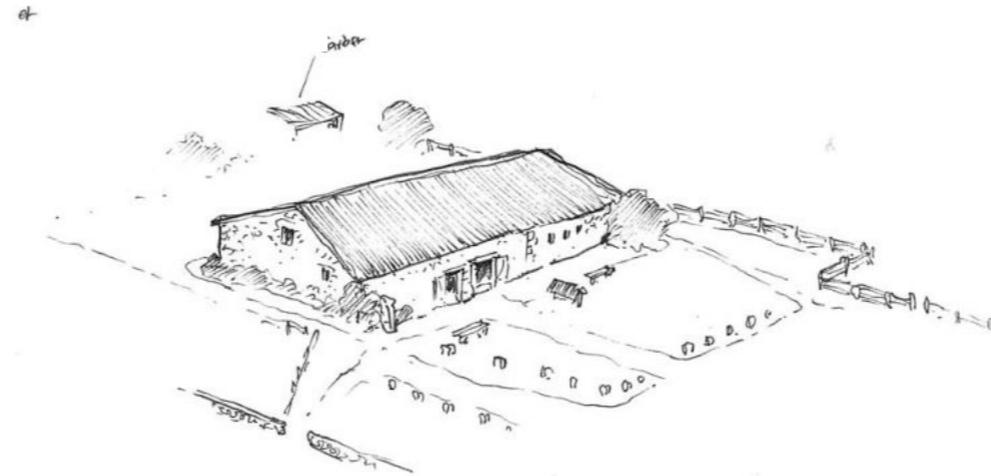
Unique plage du marais de Brouage, cet espace est très apprécié des riverains comme espace de promenade, de pratique de loisirs (pêche, planche à voile, kitesurf).



Vue en perspective du marais de Brouage - état actuel

La ferme de Plaisance

Pôle d'accueil du grand public de la réserve, la ferme de Plaisance sert de point de départ des visites guidées et des animations nature. Elle contient une petite salle de muséographie pour présenter le site et ses enjeux de biodiversité, une salle de conférence/réunion. Un parking d'une dizaine de places est situé à l'entrée de la ferme.



La maison du Conservateur

Une maison située juste à côté du pôle d'accueil, elle servait jusqu'alors d'hébergement pour le conservateur de la RNN. Suite au départ en retraite du dernier conservateur, l'avenir de ce bâtiment était notamment questionnée.

Légende carte

.....	Trait de côte actuel
	Belvédère ou observatoire
	Route
	Stationnement
	Sentier littoral
	Sentier
	Pont
	Barrière
	Pôle technique et scientifique de la Réserve Naturelle
	Lieu d'accueil du public de la réserve Naturelle
	Démolition

Etape 1 - Se préparer à la montée des eaux

Pour cette première étape, il s'agit de commencer à préparer le territoire à un retour de la mer sur une partie des espaces, sans figer pour autant la vie et les activités présentes dessus. Un juste équilibre doit être trouvé entre anticipation,

Adaptation de la grange à Nouveau

La grange à Nouveau est réaménagée sans hébergement, en maintenant des bureaux à l'étage, l'atelier et le garage, de façon à limiter l'exposition de personnes.

Adaptation des voies de circulation

La route des Tannes est fermée, sauf aux riverains et services, pour favoriser les piétons et les cyclistes

Ruinification de la ferme des tannes:

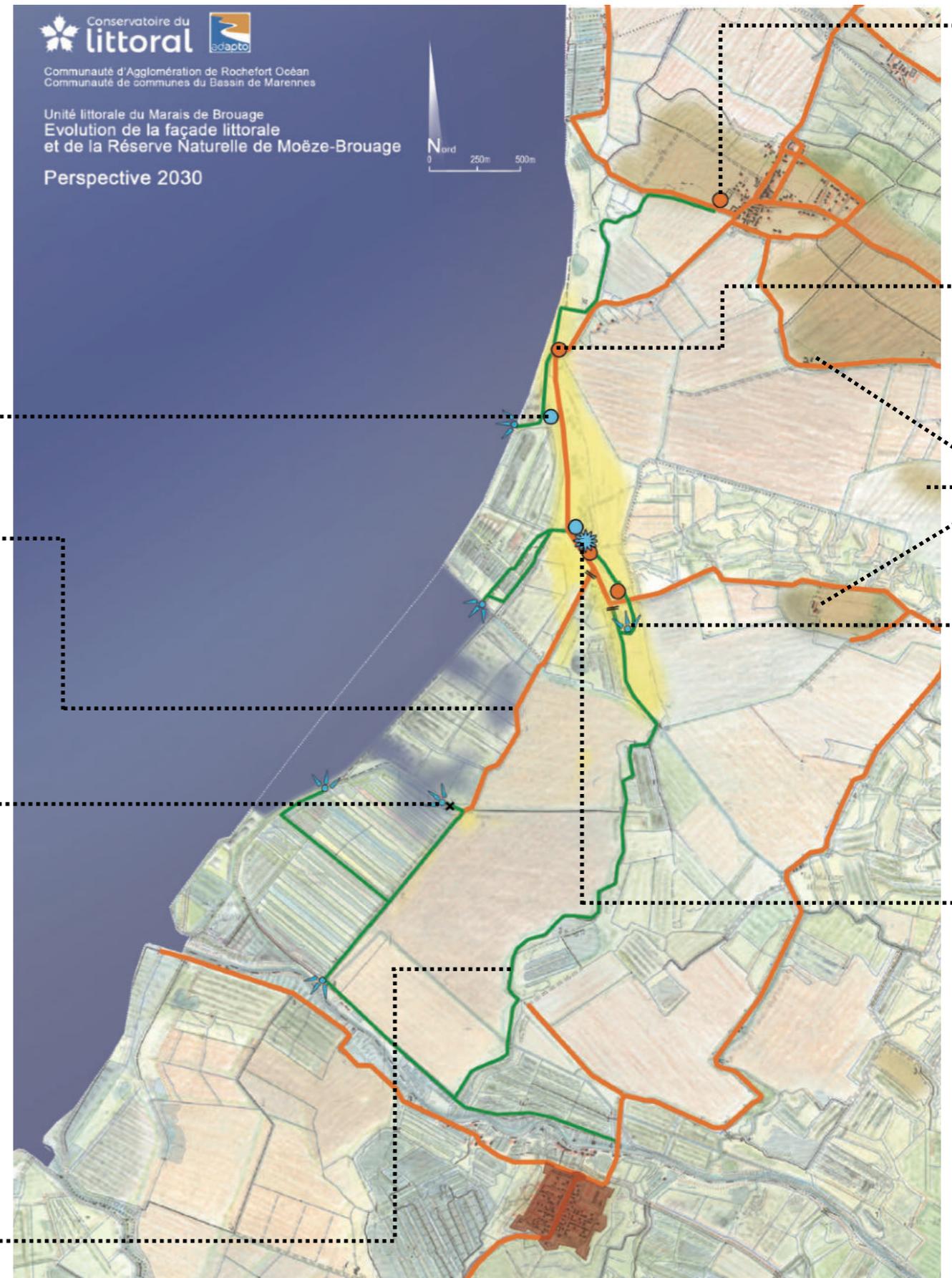
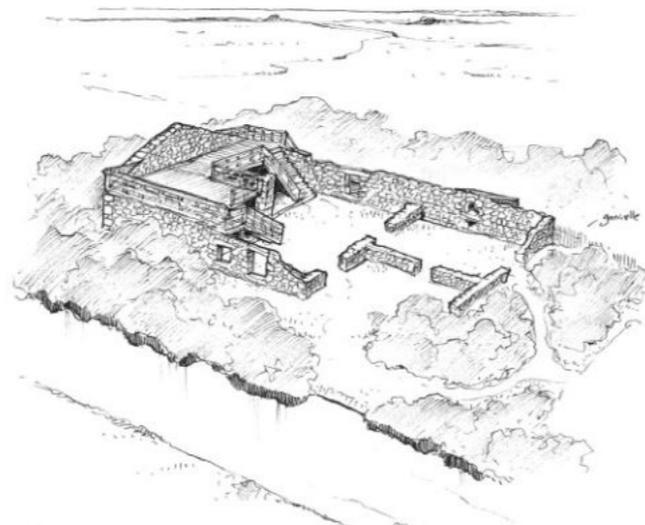
Cette ferme est l'une des premières à être exposée au retour de la mer sur le territoire. Elle est ruinifiée pour en garder la mémoire.

Un nouveau belvédère est créé, pour garder ce lieu comme point d'observation des transformations en cours.

Les murs intérieurs sont ramenés à 50 cm pour servir de banc. Ce nouvel espace à l'intérieur pourra être accompagné d'une petite muséographie évoquant l'évolution du trait de côte et les effets du changement climatique.

Création de nouveaux cheminements en arrière du rivage

Un sentier piéton est créé vers la citadelle avec une possibilité de boucle par la route des tannes.



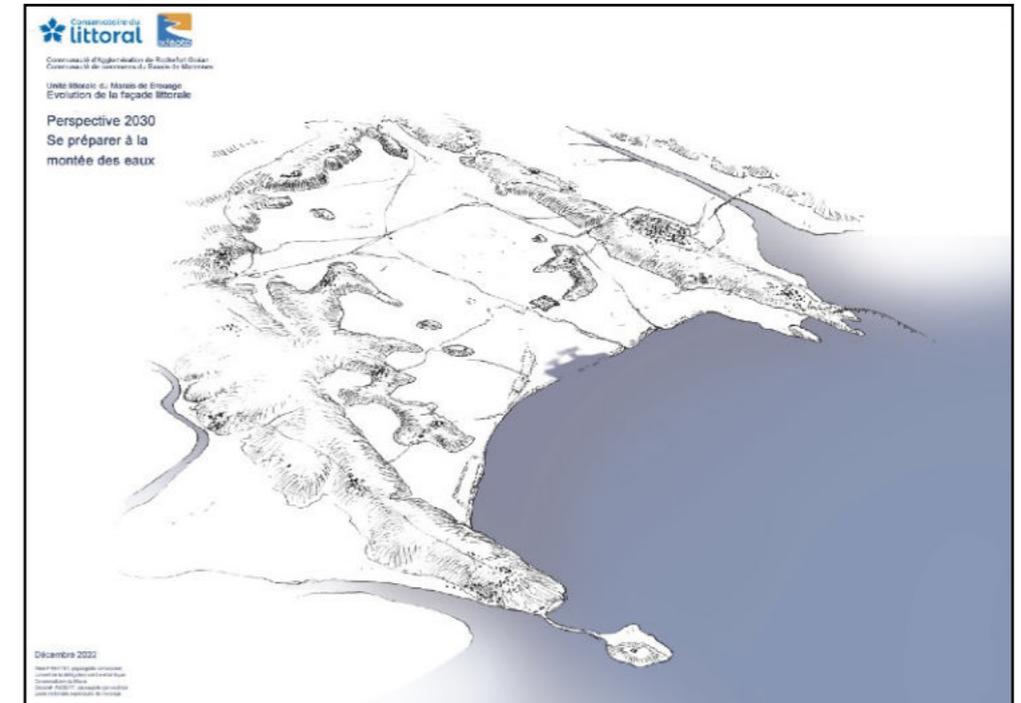
Acquisition - création stationnement

Un stationnement est créé en bord de marais à Saint Froult, porte d'entrée du marais.
On y laisse sa voiture pour partir à l'éveil de ses sens dans le marais.

Désenrochement et création d'un sentier - plage de St Froult

Afin de redonner de la mobilité à la dune de Plaisance, de lui permettre de se développer et ainsi d'offrir plus de résilience, l'ancienne route est renaturée, le bitume et les enrochements retirés. Les abords du stationnement sont également renaturés.

Un sentier de cheminement entre le bourg de Saint Froult et la plage de Plaisance est créé.



Vue en perspective du marais de Brouage - horizon 2030

La ferme de Plaisance

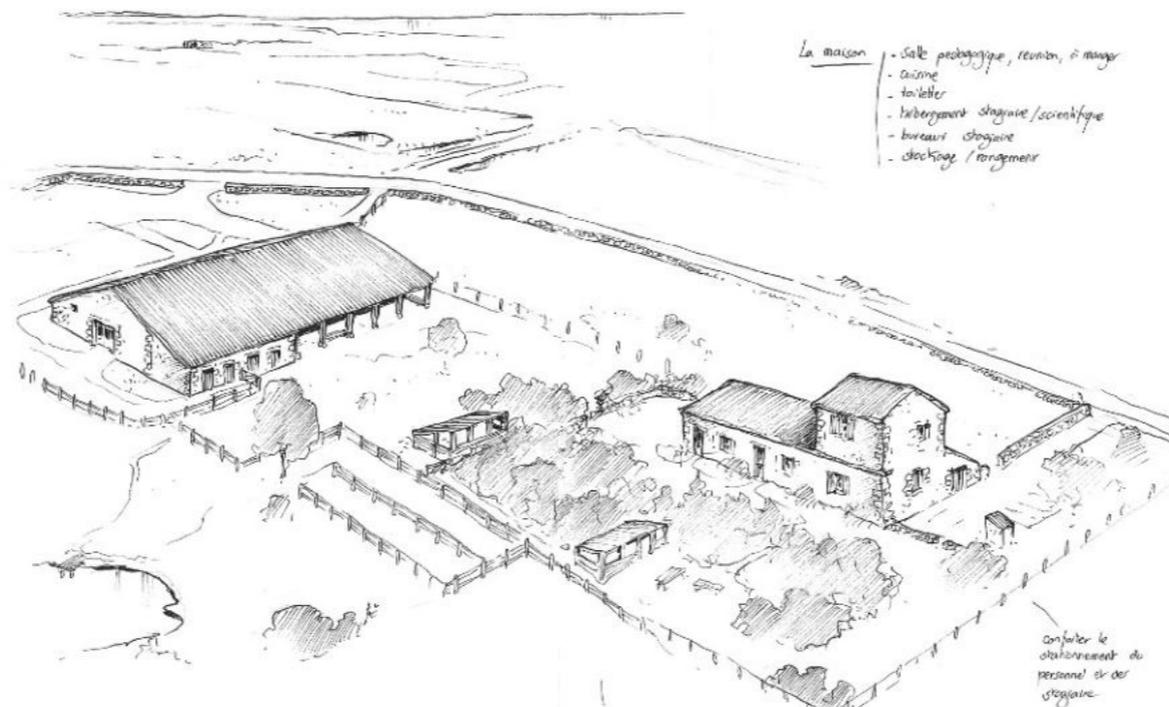
La ferme de Plaisance est légèrement réaménagée. Un espace pédagogique extérieur est créé avec un auvent, une esplanade et un carbet pédagogique. L'interprétation de l'espace d'exposition est légèrement reprise en fonction du schéma d'interprétation du Grand Site.

Le stationnement dans la cours de Plaisance est supprimé.

Transformation de la maison du Conservateur

L'ancienne maison du Conservateur est transformée en pôle scientifique et technique. Une salle de réunion et des bureaux sont créés. A l'étage des hébergements ponctuels de stagiaires ou de scientifiques sont encore possibles.

Un nouveau carbet de bagage est construite à l'abri des regards du public. Le stationnement du personnel et des stagiaires est conforté en arrière de la maison.



Penser la relocalisation des bâtiments de la réserve

Une prospective foncière est réalisée pour une future base et maison de la Réserve sur des bâtiments situés hors du marais, en hauteur:

- Ancienne ferme de l'île Bordeaux ?
- Ferme de Choisière ?
- Moulin de Chamailère ?

Une petite extension du stationnement et un prolongement du sentier découverte au sud de la route sont aménagés

Etape 2 - Accueillir l'eau

Durant cette seconde phase, l'eau salée rentre régulièrement sur le secteur de Moëze et le transforme en profondeur. Certains observatoires, bâtis et sentiers de la réserve ne sont plus accessibles. Afin de rendre à la mer cet espace dans le meilleur état possible, certains bâtis sont supprimés. La circulation doit être adaptée et l'accueil du public est relocalisé sur des points hauts du territoire. Un nouveau fonctionnement se met en place.

Démolition de la grange à Nouveau

Avant que la mer ne gagne la grange à Nouveau quotidiennement, cette dernière est démolie afin de ne pas laisser de trace dans cet espace. Les locaux techniques de la réserve sont délocalisés.

Suppression de l'observatoire des polders

L'observatoire des polders ne peut plus accueillir de public, étant soumis au balancement quotidien des marées. Il est supprimé afin de laisser l'espace en bon état.

Chemin des Tannes

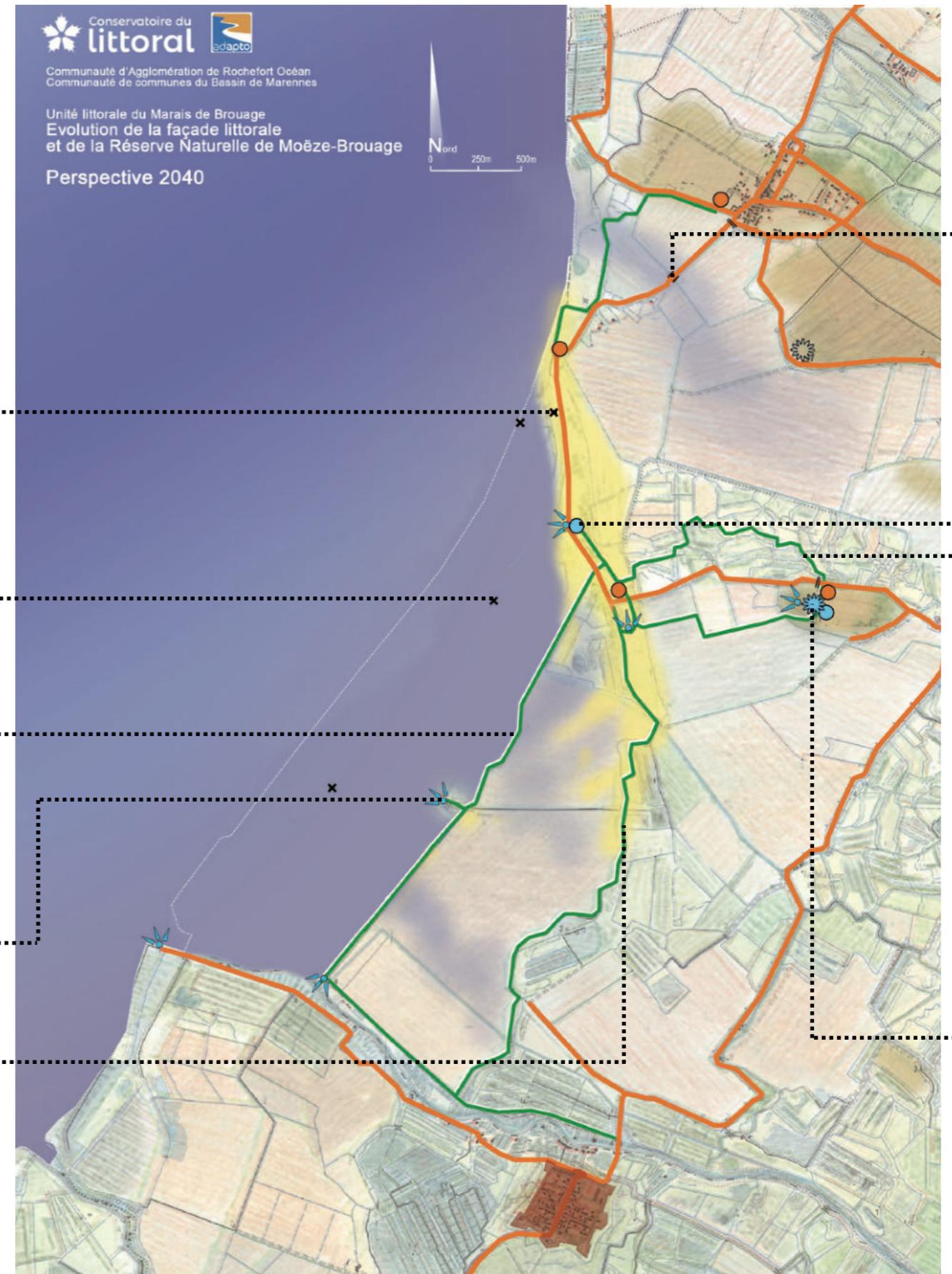
Les entrées d'eau salées atteignent la route des Tannes, de ce fait, celle-ci est supprimée et remplacée par un cheminement piéton

Belvédère des tannes:

Le belvédère de la ferme de tannes est accessible par un sentier submersible.

Adaptation des cheminements en arrière du rivage

Le cheminement s'ajuste en fonction de la sédimentation marine.



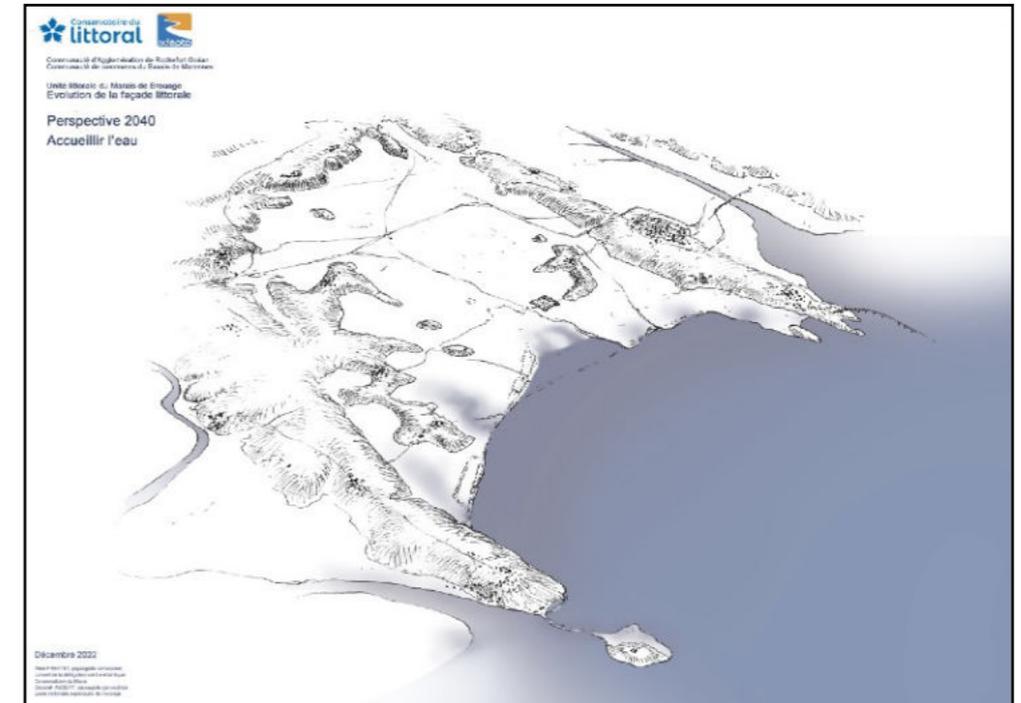
Adaptation de la circulation

La route est maintenue avec la création d'un pont pour laisser la mer monter et descendre dans le marais de Choisière.

Une circulation saisonnière est mise en place avec une interdiction en période estivale sauf pour les riverains et les services techniques.

La ferme de Plaisance, base d'observation

Les fonctions de la ferme de Plaisance sont réduites. Elle n'accueille plus de public, le pôle scientifique est réduit à une base d'observation au plus proche des transformations en cours. Un belvédère d'interprétation est créé.



Vue en perspective du marais de Brouage - horizon 2040

Création de sentier

Un sentier dans le marais du Grand Valin est créé pour rejoindre les dunes

Acquisition et développement d'une maison de site

Après l'acquisition d'une ancienne ferme située en hauteur, les fonctions de la Réserve Naturelle sont relocalisés dans le lieu: pôle d'accueil du public, pôle scientifique, atelier, garage,...

Ce nouveau pôle est pensé en partenariat avec le Parc Marin et le Grand Site de France. Un stationnement pour les visiteurs est créé.

Création d'un belvédère

Un belvédère est créé sur l'île bordeaux ainsi qu'un cheminement direct vers les dunes de Plaisance.

Etape 3 - Concevoir durablement avec l'eau

La mer est maintenant de retour jusqu'à la route D3 et a transformée en profondeur le paysage. Après une période de bouleversement générée par l'arrivée de l'eau salée dans un milieu doux, un nouvel équilibre se trouve, des formes se dessinent et se stabilisent. Une nouvelle faune et une nouvelle flore s'y développent et de nouvelles activités se mettent en place. La maison de site se trouve désormais à la porte d'entrée de ce nouvel espace maritime, on y circule via des sentiers submersibles au rythme des marais.

Ferme des tannes:

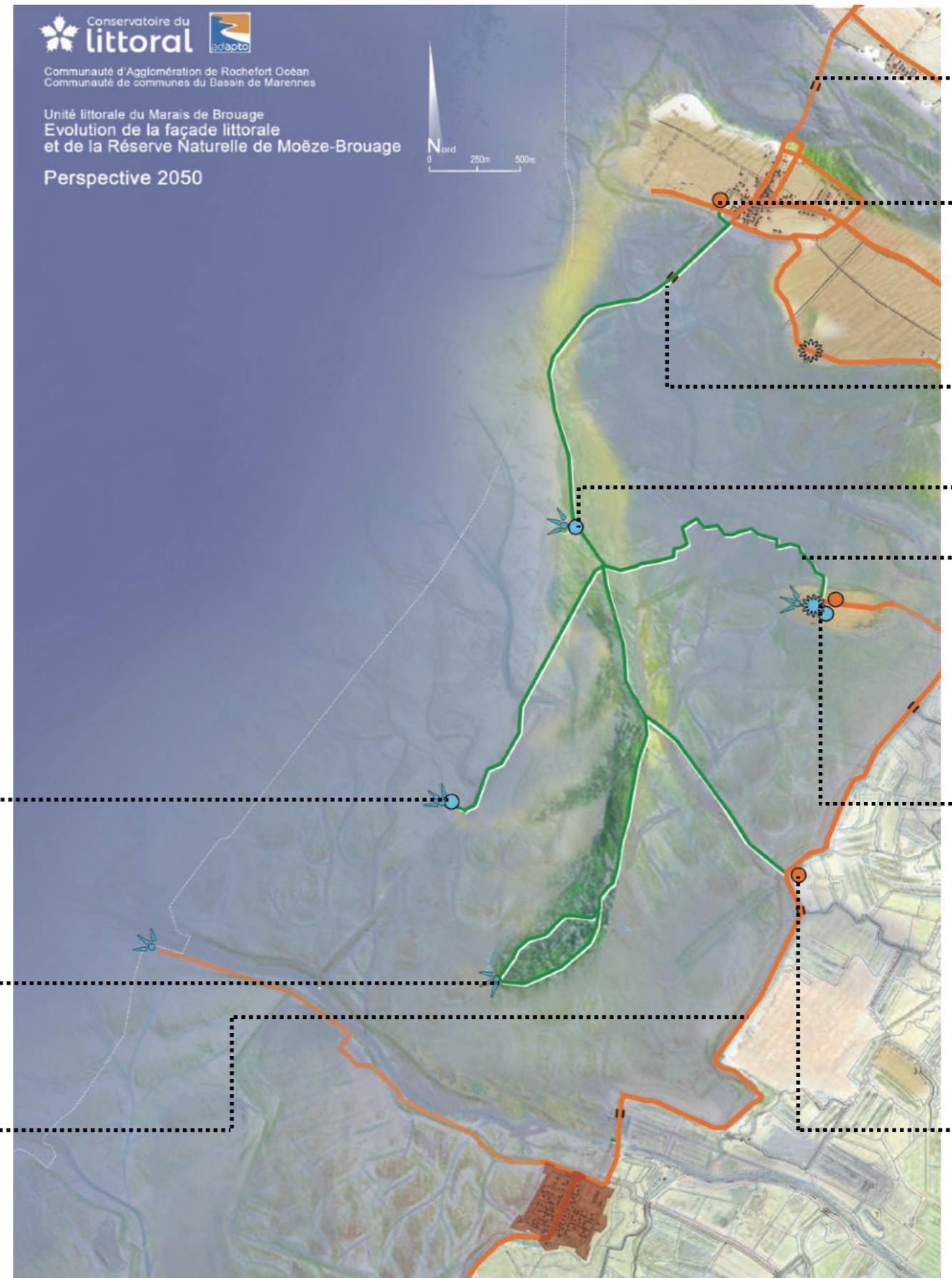
Le belvédère de la ferme de tannes est accessible en visites accompagnées.

Adaptation des cheminements en arrière du rivage

La dune de Plaisance s'est développée et confortée avec la sédimentation marine. Le sentier de la dune de Plaisance suit cette flèche sableuse et effectue une petite boucle à l'extrémité.

La route D3 - sentier littoral

La route D3 marque la nouvelle limite entre milieux salés et milieux doux. Elle est surélevée pour éviter le passage d'eau salée lors des grands coefficients de marée. Des ouvrages hydrauliques sont installés au niveaux des chenaux pour gérer les niveaux d'eau.



Adaptation de la circulation

Une route submersible est maintenue avec création de ponts

Aire de stationnement - bourg de St Froult

Le stationnement est agrandi. Il devient le point de départ à pied pour se rendre à la plage de Plaisance

Belvédère de Plaisance

Une base scientifique et un belvédère d'interprétation sont maintenus sur la ferme de Plaisance, accessible à marée basse.

Adaptation de la circulation

La route avec circulation automobile est supprimée et remplacée par un sentier piéton d'accès à la plage.

Sentier du Grand Valin

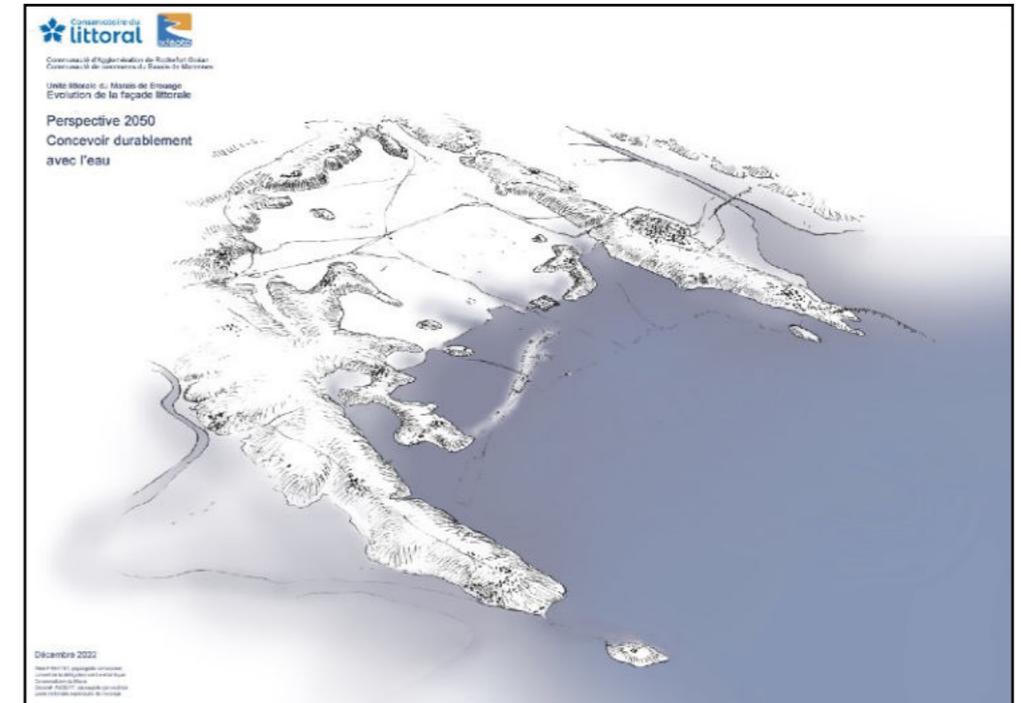
Seul le sentier du grand Valin est maintenu

La maison de site

La maison de site est confortée sur l'emplacement retenu. Un accès par le milieu de l'île est aménagé via une route surélevée.

Création sentier

Un stationnement est créé le long de la D3 et un sentier submersible est proposé pour se rendre vers la dune de Plaisance.



Vue en perspective du marais de Brouage - horizon 2050

CONCLUSION

Les 5 années du programme Life adapto ont permis d'étudier 3 scénarios de gestion de la bande côtière sur le marais de Brouage dans le cadre du changement climatique. Un scénario acceptant le retour de la mer sur une partie du territoire a été plus particulièrement analysé, de façon à connaître ses effets sur l'existant, d'appréhender la transformation des milieux et des paysages qu'il engendrerait, son potentiel, mais également de souligner l'anticipation et l'accompagnement à mettre en oeuvre qu'il nécessite.

Ce document synthétise les réflexions menées dans ce cadre et laisse une trace de celles-ci à ce stade d'avancement. Elles continueront d'évoluer avec le temps, en fonction de nouvelles connaissances, d'observations faites sur le terrain et d'échanges avec les acteurs du territoire. La démarche est à ses débuts, elle est à poursuivre collectivement.

Une première feuille de route de ce que pourrait être les actions à mener pour l'adaptation du marais de Brouage au changement climatique a commencé à être écrite, de façon à se guider collectivement. Cette feuille de route n'est bien sûr pas complète et mériterait de traiter des autres adaptations nécessaires liées à l'ensemble des effets du changement climatique (diminution des apports en eau douce, augmentation des températures, qualité de l'eau,...). Elle demanderait également à être développée en proposant des solutions concrètes d'accompagnement des professionnels directement concernés par ces mutations.

La mise en oeuvre d'une démarche d'une telle ampleur nécessitera un travail conjoint entre l'ensemble des acteurs du marais de Brouage: collectives locales, services de l'Etat, Etablissement public, Chambre d'agriculture, Comité régionale conchylicole, Safer, privés, associations, établissements de recherche, etc.

Pour se guider collectivement et pour que ces efforts soient bénéfiques à long termes, il sera nécessaire de mettre en oeuvre des solutions qui ne soient pas uniquement des adaptations subies de la crise climatique en cours, que nous avons nous-même générée, mais bien des solutions d'adaptation vertueuses participant à l'écriture de nouveaux modes de fonctionnement et à la reconstruction d'une résilience humaine, écologique et climatique.



Des partenaires pour agir et sensibiliser

Les acteurs du territoire

- > Les élu.es
- > L'Entente du marais de Brouage
- > CA 17/ CRC
- > Les agriculteurs, les conchyliculteurs, les chasseurs
- > La LPO : gestionnaire de la RNN de Moëze-Oleron
- > Le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine

L'équipe adapto

- > Conservatoire du littoral, délégation Centre-Atlantique
- > BRGM, bureau de recherche géologiques et minières
- > LPO
- > CPIE
- > MNHN
- > Paysagistes, partenariat avec l'ENSP Versailles
- > Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, perception sociale
- > Stratys/ Futuroest/ Collaborative People

Accédez à toutes les ressources
du projet adapto sur ce site :



www.lifeadpto.eu

www.conservatoire-du-littoral.fr



CONTACT

Conservatoire du littoral
Délégation Centre-Atlantique
1, quai de l'Hermione, CS 50081
17302 Rochefort Cedex
Tél. : 05 46 84 72 00
centre-atlantique@conservatoire-du-littoral.fr